

RÈGLEMENT DU TIRAGE AU SORT « Journées Portes-Ouvertes Luxembourgeoises 2015 »

Le présent règlement (ci-après « le règlement ») a pour objet de régir le tirage au sort organisé par l'entreprise DELTA-PNEUS SA (ci-après « DP »), dont le siège social se situe à L-1940 Luxembourg, 494 route de Longwy.

1. La participation ou l'obtention des gains ne sont soumis à aucune obligation d'achat. Aucun achat ou paiement n'augmente les probabilités de gagner le présent tirage au sort.
2. Le présent tirage au sort se déroulera à la succursale de DP : ZA Am Bann – 10 rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange, le dimanche 20/09/2015 à 18h00.
3. Est autorisée à participer toute personne physique âgée de 18 ans accomplis.
4. Les associés ou employés de la société DP et des entreprises associées à cette promotion ne sont pas autorisés à participer au tirage au sort ni à être candidats à un prix.
5. Participeront au tirage au sort toutes les personnes qui remplissent les conditions exposées au point 3 et qui complètent — en renseignant nom et prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone mobile, code postal, ville, date de naissance, véhicule et numéro d'immatriculation — le bon de participation disponible sur le stand prévu à cet effet et qui déposeront ensuite ce bon de participation dans l'urne disponible sur le même stand chez DP, ZA Am Bann – 10 rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.
6. DP entamera la distribution de ces bons de participation au tirage au sort le samedi 19/09 à partir de 14h. La période de participation se terminera par le tirage au sort le dimanche 20/09 à 18h00. Par conséquent, ne seront prises en compte que les participations correctement complétées et insérées dans l'urne entre ces dates.
7. Sera acceptée une (1) seule participation par personne.
8. Est exclu de ce tirage au sort tout participant qui ne se conforme pas aux instructions visées ci-dessus et/ou qui ne répond pas aux conditions de participation.
9. DP se réserve le droit d'exclure du tirage au sort toute personne qui ne respecte pas les règles établies ou qui n'adopte pas un comportement honnête, ce qui garantit les mêmes droits et opportunités à tout participant.
10. Tous les participants ayant suivi correctement les instructions mentionnées, rempli dûment le formulaire en renseignant les informations requises, et réunissant toutes les conditions de participation au présent tirage au sort font partie de la liste des participants qui aspirent à gagner les prix qui font l'objet d'une description ci-dessous.
11. DP procédera à un tirage au sort, le 20 septembre 2015 à 18h00, entre les participants remplissant les conditions précédemment citées et désignera, parmi tous les participants, 10 gagnants du tirage au sort.
12. Les prix seront tirés au sort dans cet ordre et devront impérativement être retirés par les gagnants avant le 15 décembre 2015:
 - a. Premier prix : 1 x 4 pneus Goodyear ou Dunlop au choix du gagnant et/ou selon disponibilité dans la gamme existante en pneus tourisme, 4x4 – SUV ou camionnette inférieure à 3.5T qu'il s'agisse de pneus été, hiver ou toutes saisons.
 - b. Deuxième prix : 1 x stage de pilotage automobile
 - c. Du troisième au dixième prix 8 x 1 Montre Michelin
13. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer le lot par un lot de nature ou de valeur équivalente.
14. Une fois le tirage au sort effectué, DP contactera les gagnants au plus tard le 30 septembre 2015, par e-mail ou par téléphone, à l'adresse e-mail et/ou au numéro de téléphone inscrit sur le bon de participation rempli par le gagnant.

15. Une fois le gagnant informé conformément à l'article précédent, il doit, dans un délai de septante-deux (72) heures à compter de la réception de ladite communication, confirmer l'acceptation du prix par courrier électronique, soit en répondant à l'e-mail envoyé par DP pour lui signifier son statut de gagnant, soit en envoyant un courrier électronique à l'adresse indiquée par téléphone par DP. Il devra fournir son nom complet et une photocopie de sa carte d'identité et de son permis de conduire en cours de validité.
16. Sauf refus exprès par écrit du gagnant, DP pourra procéder à l'annonce du nom et de la photo des gagnants sur ses différents profils et réseaux sociaux, ainsi que sur le site internet www.delta-pneus.lu.
17. DP est exemptée de toute responsabilité en cas d'erreur figurant dans les données fournies par les gagnants eux-mêmes, qui pourrait empêcher leur identification.
18. DP n'est en aucun cas responsable des prestations de service, effectuées par une entité avec laquelle elle collabore, réservées au gagnant suite à l'obtention de son prix.
19. L'attribution du prix ne peut pas faire l'objet d'un échange, d'un changement ou d'une compensation en espèces à la demande du gagnant. Il y a cependant deux restrictions :
 - a) pour l'attribution du premier prix : au cas où la dimension du véhicule appartenant au gagnant n'existerait pas ou ne serait pas disponible dans un délai raisonnable dans la marque Goodyear ou Dunlop, DP se réserve le droit de fournir la dimension adéquate dans une autre marque de son choix
 - b) pour l'attribution du second prix : le gagnant du stage de pilotage qui ne disposerait pas d'un permis de conduire B valide, pourra s'il le désire demander un échange avec un autre stage ou séjour (type Bongo) de valeur équivalente.
20. DP se réserve le droit d'annuler définitivement ou temporairement le tirage au sort en cas de force majeure, de circonstances imprévues ou imprévisibles, ou pour fraudes.
21. Le simple fait de participer au tirage au sort implique l'acceptation complète du présent règlement.
22. Le gagnant exonère également DP, sa succursale, les entreprises associées et leur personnel de toute responsabilité dérivant de tout préjudice dont il pourrait être victime en jouissant du prix objet du présent tirage au sort.
23. Les données personnelles des participants au tirage au sort sont traitées conformément à la législation en vigueur et respectent les dispositions de la loi du 2/08/2002 relative à la protection des données personnelles. Ces données sont intégrées dans un fichier automatisé dont DP est responsable et titulaire, et sont utilisées de manière automatisée à des fins de publicité, de communication par messagerie électronique ou de prospection commerciale pouvant intéresser les utilisateurs. Les données personnelles collectées dans le cadre du présent jeu sont destinées exclusivement à DP et ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers de quelque manière que ce soit. Après tirage au sort, les bulletins papier complétés seront détruits dans leur totalité. Les personnes affectées peuvent s'adresser par écrit au responsable de la base de données de DP pour exercer leur droit d'accès, d'annulation ou de modification.
24. L'indication des données personnelles du gagnant est obligatoire pour la gestion du prix. Toute information erronée ou manquante dans les données personnelles autorisera DP à disqualifier le gagnant, sans préjudice d'autres actions que DP peut mettre en œuvre à cet effet.
25. La législation fiscale en vigueur s'applique aux prix reçus.
26. Le règlement ainsi qu'un spécimen du bon de participation sont déposés auprès de l'Étude Carlos CALVO et Frank SCHAAL, huissiers de justice au Luxembourg, 65, rue d'Eich L-1461, Luxembourg. Le règlement peut être librement et gratuitement consulté sur internet à l'adresse : <http://www.huissier-luxembourg.com/jeux-et-concours-huissier-calvo-luxembourg/consulter-reglement-jeux-concours-huissier-calvo.php>. Le texte complet du présent règlement sera affiché du 19/09/2015 au 20/09/2015 dans les locaux de DP - 10 rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.



Tentez de gagner un set de 4 pneus Goodyear.



Nom* : _____
Prénom* : _____
Adresse* : _____
Adresse e-mail* : _____
Numéro de téléphone mobile* : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____
Date de naissance* : _____ N° d'immatriculation : _____
Modèle du véhicule : _____

* Champs obligatoires
Le règlement de ce jeu - tirage au sort a été déposé et est consultable chez l'Etude des Huissiers de Justice
Carlos CALVO et Frank SCHAAL au 65 rue d'Eich à L-1461 Luxembourg.

GOODYEAR

MADE TO FEEL GOOD.

